



## Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille treize, le trente et un mai à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence de

**Monsieur SACRÉ Jean-Claude**

Etaient présents : MM. SACRÉ Jean-Claude – SCAER JANNEZ Régine - BELLEC Olivier – RIVIERE Marie-Pierre - TANGUY Michel - LE GAC Muriel – NAVINER Patrice – DERVOUÏT Dominique - BORDENAVE Stéphanie – DION Michel – ORVOEN Véronique - HEMON Franck – DROAL Nelly – NERRIEC Yvan – NIVEZ Jean-Paul – JAFFREZIC Christiane - QUEMERE Marcel - JOLLIVET Patricia – LE TEXIER Nathalie - ROBIN Yves – VOISIN Valérie - BENARD Yolande - LE GUILLOU Marthe - LE THOER André – LANCIEN Peggy.

formant la majorité des membres en exercice.

DEPARTEMENT DU FINISTERE  
ARRONDISSEMENT DE  
QUIMPER

MAIRIE  
DE  
TREGUNC

Objet

**AVENANT  
AU MARCHÉ DE  
TRAVAUX POUR  
L'AMENAGEMENT  
DE LA RUE DE  
KERFEUNTEUN**

Les conseillers absents ont donné procuration de voter en leur nom :

- Elisabeth BOITTIN-BARDOT à Régine SCAER JANNEZ
- Rachel FLOCH ROUDAUT à Olivier BELLEC
- Hervé GENTIN à Yolande BENARD
- René CANTIE à Marthe LE GUILLOU

Date de convocation : 24 mai 2013

Madame Valérie VOISIN est nommée secrétaire de séance.

Nombre de Conseillers  
En exercice : ..... 29  
Nombre de présents : ..... 25  
Nombre de votants : ..... 29

Le Maire certifie sous sa responsabilité  
Le caractère exécutoire de cet acte  
transmis au représentant de l'Etat et  
informe qu'il peut faire l'objet d'un recours  
pour excès de pouvoir devant le Tribunal  
Administratif de Rennes dans un délai de  
deux mois.

Monsieur TANGUY, Adjoint au Maire, expose que le marché de travaux de voirie de la rue de Kerfeunteun a fait l'objet d'un marché public de travaux en procédure adaptée. Par délibération du 22 mars 2013, le marché a été attribué à la société SCREG pour un montant de 283 538,50 €/HT.

Les travaux ont débuté dans le courant du mois d'avril. Par courrier en date du 15 mai 2013, la SCREG a informé la Commune que le montant initial des travaux sera atteint le 8 juin 2013, suite à l'apparition d'une sujétion technique particulière (quantité de terre végétale à décapier pour la réalisation du parking). La SCREG a évalué le coût supplémentaire des travaux de la manière suivante : 40 244,00 €/HT pour la réalisation du stationnement (décapage et remblai) et 10 290,00 €/HT pour des fournitures complémentaires (bordures, évacuation des eaux pluviales). Compte tenu de la difficulté à estimer la quantité de terre végétale à décapier et de la nécessité de mener à terme les travaux de façon à rétablir la circulation routière avant la saison estivale, la Commission d'Appel d'Offres réunie le 21 mai dernier a émis un avis favorable à l'adoption de l'avenant n° 1 à ce marché. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer l'avenant n° 1 au marché de travaux pour l'aménagement de la rue de Kerfeunteun.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE

A Trégunc, le 3 juin 2013

LE MAIRE

Jean-Claude SACRÉ



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

029-212902936-20130604-DE13310511-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/06/2013  
Publication : 05/06/2013